

# Formulaire budget participatif 2025



Déposez vos projets  
**jusqu'au 20 octobre**

**Présentez  
votre projet**

**Porteur de projet :** \*

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse postale : .....

courriel : ..... Tél. : .....

**Votre conseil de quartier :**

- Martinets-Le Plateau       Barnufles-Cœur de Ville  
 Mairie-Fontainebleau       Je ne sais pas

**Description du projet :** \*

.....  
.....  
.....

Votre projet est soumis à un examen technique, il doit remplir l'ensemble des critères suivants :

- ✓ L'intérêt général
- ✓ Localisation dans votre quartier
- ✓ Compétence de la Ville
- ✓ Avoir un coût maximal de 50 000 €

Tout projet ne respectant pas ces critères sera jugé irrecevable. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [lelien.kremlinbicetre.fr](http://lelien.kremlinbicetre.fr).

**Questionnaire obligatoire :** \*

1. Pensez-vous que votre projet sera profitable à tous les habitants de votre quartier ? Oui / Non

Pourquoi ?

.....  
.....  
.....

2. Où pourrait se situer votre projet :

.....

3. Pensez-vous que votre projet puisse avoir un coût inférieur ou égal à 50 000 € ? Oui / Non

4. En quoi votre projet est-il novateur pour la Ville ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Toute pièce justificative supplémentaire (budget, devis, croquis, plan, etc.) est la bienvenue !**

\* Pour que votre projet aboutisse, tous les champs doivent être complétés

**À déposer dans les lieux suivants selon votre quartier :**

- Mairie-Fontainebleau** : accueil de la Mairie •
- Barnufles-Cœur de Ville** : Club Antoine-Lacroix • **Martinets-Le Plateau** : Centre social Germaine-Tillion •

Retrouvez également ce formulaire sur [kremlinbicetre.fr](http://kremlinbicetre.fr)

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment ses articles 6 et 7, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en s'adressant par courriel à [rgpd@ville-kremlin-bicetre.fr](mailto:rgpd@ville-kremlin-bicetre.fr) ou par courrier : M. le Maire, Mairie du Kremlin-Bicêtre, 1 Place Jean-Jaurès, 94270 Le Kremlin-Bicêtre.

Plus d'information sur [kremlinbicetre.fr](http://kremlinbicetre.fr)



@villeKB

